

# Comment poser sa candidature ?



LES DOSSIERS DE CANDIDATURE (6 PAGES MAXIMUM) PRÉSENTERONT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- L'histoire du groupe et de sa constitution ;
- La composition des ménages du groupe (âge, profession, lieu de résidence, situation, capacités de financement) constitué ou souhaité ;
- Les grandes intentions du projet d'habitat participatif ;
- Les motivations à s'installer à Lauzach ;
- Les caractéristiques des logements souhaités ;
- Les attentes liées aux espaces partagés (usages, équipements, caractéristiques) ;
- L'état des réflexions sur la forme juridique dans laquelle s'inscrira le projet ;
- Votre représentation d'un habitat participatif de 10 à 15 logements dans un programme de 40 logements ;

Les dossiers de candidature seront à adresser avant le 31 janvier 2022

Mairie de Lauzach

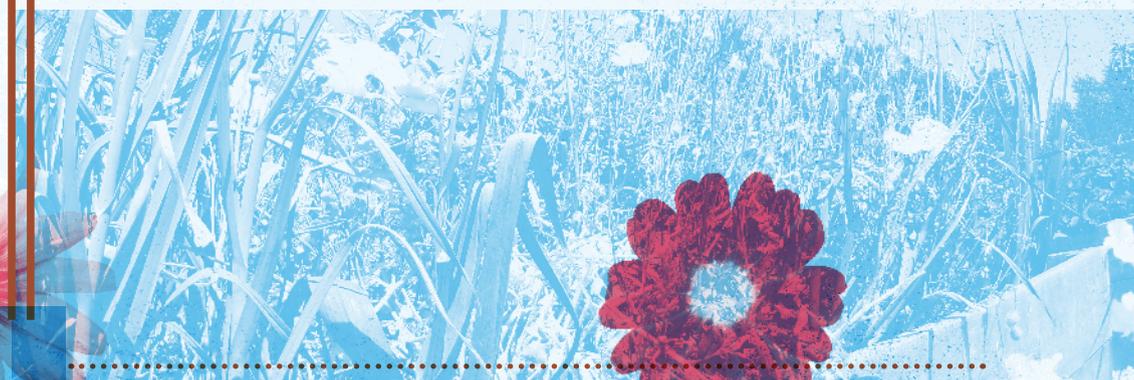
tél. : 02 97 67 05 00

mél : [habitat.participatif@lauzach.fr](mailto:habitat.participatif@lauzach.fr)



## Habiter Ar Graell

Ar Graell est une zone d'aménagement concertée, y habiter c'est vivre autrement son quartier. La diversité des architectures, des formes de parcelles, les sentiers de circulation douce, la végétation très présente, les haies bocagères, l'entraide et bienveillance entre voisins, la mixité générationnelle, les fêtes de quartier : tout cela fait de ce lieu un endroit particulier. Vous y rencontrerez des personnes sensibles à la nature et à la biodiversité...



APPEL À CANDIDATURES

LOGEMENT



# L'habitat participatif c'est quoi ?

C'EST UNE DÉMARCHE CITOYENNE QUI PERMET À UN GROUPE DE PERSONNES DE **MUTUALISER LEURS RESSOURCES POUR CONCEVOIR, RÉALISER ET FINANCER ENSEMBLE LEUR LOGEMENT, AU SEIN D'UN BÂTIMENT COLLECTIF.**

- 👉 Cette manière d'habiter permet à un groupe d'habitants de participer à la conception de leur logement et des espaces partagés de A à Z.
- 👉 Plus économique et écologique, elle est également adaptée à toutes les générations et à tous types de famille.
- 👉 Elle respecte l'intimité de chacun grâce aux logements individuels réalisés sur-mesure tout en facilitant le partage, l'entraide, les liens entre les familles et la participation à la vie de quartier.

**LOGEMENT AUTONOME & PARTAGE D'ESPACES ET D'ÉQUIPEMENTS**

**AUTOGESTION DES PARTIES COMMUNES ET DE LA VIE DU LIEU**

**CONCEPTION DE L'HABITAT PAR LES HABITANTS**

**IMAGINER  
CONCEVOIR  
HABITER  
PARTAGER**

## Comment ça marche ?

- 👉 Les futurs acquéreurs bénéficient d'un accompagnement de professionnels tout au long du projet.
- 👉 Les personnes intéressées constituent un groupe ou font appel à l'association HPO 56 pour être mis en contact avec d'autres candidats. Chaque groupe monte ensuite son dossier de candidature et le dépose avant le 31 janvier 2022 auprès de la mairie de Lauzach.
- 👉 Les futurs habitants participent ensuite au choix de l'architecte aux côtés du promoteur et de la mairie de Lauzach et construisent ensemble leur projet.

### LES ACTEURS

**GROUPE D'HABITANTS  
MAIRIE DE LAUZACH**

**HPO 56 (HABITAT PARTICIPATIF DE L'OUEST)  
BSH (BRETAGNE SUD HABITAT)**

Renseignements sur le site HPO 56  
[www.habitatparticipatif-ouest.net](http://www.habitatparticipatif-ouest.net)

## Calendrier

